

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

# RAPPORT SOMMAIRE DE VÉRIFICATION EXTERNE 2024

VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (TSM) ET  
PRINCIPES PERMETTANT UNE EXPLOITATION MINIÈRE  
AURIFÈRE RESPONSABLE (RGMP)

COMPLEXE CANADIAN MALARTIC (CANADA)

DÉCEMBRE 2024

RÉFÉRENCE WSP : CA0017482.7300\_001\_REV0

VERSION FINALE





MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

**RAPPORT SOMMAIRE DE  
VÉRIFICATION EXTERNE 2024  
VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER  
DURABLE (TSM) ET PRINCIPES  
PERMETTANT UNE EXPLOITATION  
MINIÈRE AURIFÈRE RESPONSABLE  
(RGMP)**

COMPLEXE CANADIAN MALARTIC (CANADA)

VERSION FINALE

RÉFÉRENCE WSP : CA0017482.7300\_001\_REVO

DÉCEMBRE 2024

WSP CANADA INC.  
11E ÉTAGE  
1600, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1P9  
CANADA

TÉLÉPHONE : +1-514-340-0046  
TÉLÉCOPIEUR : +1-438-843-8111

WSP.COM

---

# GESTION DES RÉVISIONS

VERSION	DATE	DESCRIPTION
RevA	2024-12-16	Version préliminaire
Rev0	2024-12-19	Version finale

---

# SIGNATURES

## PRÉPARÉ PAR

---

Véronique Deschênes (B. Env., DESS Admin Affaires)  
Assistante de projet – Gestion environnementale et risques

19 décembre 2024

---

Date

## RÉVISÉ PAR

---

Stephanie Davidovsky, ing., VEA® / P. Eng., CEA™,  
Vérificateur TSM(OIQ n° 143203)  
Cheffe d'équipe – Gestion environnementale et risques

19 décembre 2024

---

Date

---

# LIMITATIONS

WSP Canada Inc. (WSP) a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Mines Agnico Eagle Limitée, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de terminer ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

---

# CLIENT

## MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

Gestionnaire des systèmes de durabilité    Josée Noël  
Surintendant Santé- Sécurité                Olivier Brousseau

---

# ÉQUIPE DE RÉALISATION

## WSP CANADA INC. (WSP)

Auditrice (volet site)                        Stéphanie Davidovsky  
Auditrice (volet régional)                Katia Santini  
Auditrice (volet corporatif)                Jessica Barua  
Chargée de projet                            Nelly Gendrot  
Assistante de projet                        Véronique Deschênes

## RÉFÉRENCE À CITER

WSP. 2024.      Rapport sommaire de vérification externe 2024. Vers le développement minier durable (TSM) et Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (RGMP). Complexe Canadian Malartic (Canada). Rapport produit pour Mines Agnico Eagle Limitée. Référence WSP : CA0017482.7300\_001\_Rev0. 9 pages.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1</b>	<b>Objectifs de la vérification externe.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Vérificateur et informations sur la vérification .....</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Information sur l'établissement .....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Étendue de la vérification (protocoles audités) .....</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Méthodologie .....</b>	<b>5</b>
<b>5.1</b>	<b>Résumés des activités de l'audit intégré .....</b>	<b>5</b>
5.1.1	Préparation de l'audit intégré .....	5
5.1.2	Activités de l'audit intégré .....	5
<b>5.2</b>	<b>Échantillonnage.....</b>	<b>6</b>
<b>5.3</b>	<b>TSM – Approche de l'échantillonnage des travailleurs .....</b>	<b>6</b>
<b>5.4</b>	<b>TSM – Approche de l'échantillonnage des COI.....</b>	<b>6</b>
<b>6</b>	<b>Conclusion de la vérification externe.....</b>	<b>7</b>
<b>7</b>	<b>Déclaration de la vérification.....</b>	<b>9</b>



# TABLE DES MATIÈRES

---

## *Tableaux*

Tableau 2-1	Vérificateur et informations sur la vérification.....	2
Tableau 3-1	Information sur l'établissement.....	3
Tableau 4-1	Normes de l'audit intégrées.....	4
Tableau 6-1	Résultats d'Agnico Eagle – Complexe Canadian Malartic.....	7
Tableau 7-1	Déclaration de la vérification.....	9



---

# ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AMC	Association minière du Canada
COI	Communautés d'intérêts
RGMP ou RGMPs	Principes permettant une exploitation aurifère responsable ( <i>Responsible Gold Mining Principles</i> )
TSM	Vers le développement minier durable ( <i>Towards Sustainable Mining</i> )
WGC	World Gold Council
WSP	WSP Canada Inc.

# 1 Introduction

Dans le cadre de sa vérification triennale, Mines Agnico Eagle Limitée (Agnico Eagle) a intégré la vérification de :

- Protocoles *Vers le développement minier durable* (TSM);
- *Principes permettant une exploitation aurifère responsable* (RGMP) du World Gold Council (WGC).

Ce rapport présente les résultats de la vérification externe (TSM et RGMP via le Supplément pour l’approvisionnement responsable) et de l’audit externe (TSM) réalisés par WSP Canada Inc. (WSP) sur le site du Complexe Canadian Malartic d’Agnico Eagle au Canada.

---

## 1.1 Objectifs de la vérification externe

Dans le cadre de l’initiative TSM, un processus de vérification externe a été mis en place pour s’assurer que les rapports des entreprises sur les indicateurs de performance de l’initiative TSM sont cohérents, précis et transparents. Tous les trois ans, un vérificateur formé et accrédité examine d’un œil critique les auto-évaluations d’une entreprise afin de déterminer s’il existe des preuves suffisantes pour étayer les notes de performance déclarées. Les vérificateurs sont des auditeurs indépendants expérimentés et des experts techniques. Si nécessaire, les vérificateurs peuvent modifier les évaluations des entreprises afin de s’assurer qu’elles reflètent correctement les pratiques de gestion et les performances de l’installation.

## 2 Vérificateur et informations sur la vérification

La vérification externe et l'audit externe pour l'initiative TSM et RGMP ont été effectués par l'équipe de WSP suivante.

**Tableau 2-1 Vérificateur et informations sur la vérification**

<b>Nom de la firme de la vérification :</b>	<b>WSP Canada Inc.</b>
<b>Confirmation que tous les vérificateurs participant à la vérification sont des vérificateurs TSM accrédités :</b>	Oui
<b>Membre responsable de l'assurance :</b>	Stephanie Davidovsky (Canada) <a href="mailto:stephanie.davidovsky@wsp.com">stephanie.davidovsky@wsp.com</a>
	Katia Santini (Canada) <a href="mailto:katia.santini@wsp.com">katia.santini@wsp.com</a>
	Nelly Gendrot (Canada) <a href="mailto:nelly.gendrot@wsp.com">nelly.gendrot@wsp.com</a>
<b>Date(s) des activités de vérification :</b>	<u>Activités de vérification sur le site :</u> 18/11/2024 - 23/11/2024
<b>Période de la vérification :</b>	2022 - 2024
<b>Résumé de la méthodologie de la vérification :</b>	Voir section 5
<b>Résumé des activités de la vérification :</b>	Voir section 5
<b>Une visite du site a-t-elle été effectuée ?</b>	Oui

### 3 Information sur l'établissement

Tableau 3-1 Information sur l'établissement

Nom de la compagnie :	Mines Agnico Eagle Limitée
Nom de l'établissement :	Complexe Canadian Malartic, incluant mine Odyssey
Adresse :	100 ch Du Lac-Mourier Malartic, Québec, J01 1Z0
Pays d'opération :	Canada
Produits/métaux produits sur place :	Or
<b>Types d'opérations incluses dans le champ d'application :</b>	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélange de concentrés	<input type="checkbox"/>
Fusion	<input type="checkbox"/>
Hydrométallurgie	<input type="checkbox"/>
Raffinage	<input type="checkbox"/>
<b>Types d'infrastructures incluses dans le champ d'application :</b>	
Routes	<input checked="" type="checkbox"/>
Transport ferroviaire	<input type="checkbox"/>
Ports	<input type="checkbox"/>

## 4 Étendue de la vérification (protocoles audités)

L'audit intégré de WSP a été mené en tenant compte des protocoles TSM et RGMP présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4-1 Normes de l'audit intégrées**

Norme, Protocole (version)	Vérification externe	Audit externe
TSM, Relations avec les Autochtones et les collectivités (2019)	X	-
TSM, Gestion du maintien de la biodiversité (2020)	X	-
TSM, Gestion des crises et des communications (2022)	X	-
TSM, Changements climatiques (2021)	X	-
TSM, Santé et sécurité (2020)	X	X
TSM, Prévention du travail des enfants et du travail forcé (2019)	X	-
TSM, Intendance de l'eau (2018)	X	X
TSM, Gestion des résidus miniers (2022)	X	X
RGMP, Supplément pour l'approvisionnement responsable - TSM (2021) <sup>(1)</sup>	X	-

Tableau de notes:

(1) La norme RGMP est vérifiée conformément à la déclaration d'équivalence entre les RGMP de la WGC et le TSM du AMC. Cette déclaration est publiée sur le site web de la WGC: <https://www.gold.org/industry-standards/responsible-gold-mining>

# 5 Méthodologie

---

## 5.1 Résumés des activités de l'audit intégré

---

### 5.1.1 Préparation de l'audit intégré

Les activités préparatoires réalisées ont été les suivantes :

- Réunion de coordination avec des représentants d'Agnico Eagle pour la planification de l'audit sur le site;
  - Transmission du plan d'audit aux sites et à l'AMC;
  - L'établissement fournit les informations nécessaires (auto-évaluation remplie et support documentaire, rapport d'audit interne, etc.);
  - Réunion de coordination avec le représentant du client pour planifier les entrevues avec les communautés d'intérêts (COI) (envoi d'un questionnaire préalable à la réunion à des fins de préparation et de collecte d'informations);
  - Examen des données disponibles relatives aux activités, à l'auto-évaluation et à la documentation fournie par le complexe minier.
- 

### 5.1.2 Activités de l'audit intégré

#### 5.1.2.1 Audit corporatif et régional

Les critères TSM et RGMP ont été séparés en fonction de l'établissement et de l'entreprise. Un audit a ensuite été réalisé au niveau corporatif de l'entreprise une seule fois pour l'ensemble des sites audités en 2024. Il existe également une équipe régionale Abitibi qui a été auditée conjointement avec les équipes du site et corporatifs.

#### 5.1.2.2 Activités d'audit sur le site

Lors de l'audit sur le site, les auditeurs ont réalisé :

- Une rencontre d'ouverture;
- Des rencontres avec des employés sur chaque sujet des protocoles;
- Des entrevues aléatoires avec les employés du complexe minier;
- Des rencontres avec des COI ayant accepté de participer à l'exercice de vérification;
- Une rencontre de fermeture;
- Des demandes d'information supplémentaires après la visite du site pour compléter certains éléments manquants.

---

## 5.2 Échantillonnage

Une approche fondée sur les risques a été utilisée pour recueillir et analyser systématiquement les informations sur les performances du site par rapport aux domaines de performance applicables, afin d'optimiser l'efficacité et de réduire la charge d'assurance pour les sites. L'échantillonnage des données a été basé sur les 3 dernières années d'activité.

Tous les domaines de performance (protocoles et indicateurs) ont été audités en fonction des risques spécifiques au site.

- Les résultats de la revue des informations médiatisées (« media scan ») réalisée par l'AMC ont été pris en considération. Aucune information n'a été identifiée pour le site du Complexe Canadian Malartic;

---

## 5.3 TSM – Approche de l'échantillonnage des travailleurs

Pour l'échantillonnage des travailleurs, des entrevues ont été réalisées de manière planifiée pour répondre aux éléments des protocoles tel que présenté à la section 5.1.2, ainsi que de manière aléatoire et informelle notamment pour sonder les employés par rapport à leur engagement, la compréhension de leurs rôles et responsabilités ainsi que la mise œuvre de certains processus opérationnels.

En tout 50 personnes ont été rencontrées durant la semaine d'audit :

- 14 personnes durant les entrevues formelles;
- 36 personnes durant les entrevues informelles dont 12 au hasard.

De ces 36 personnes, 5 sont des sous-traitants.

---

## 5.4 TSM – Approche de l'échantillonnage des COI

La sélection des COI a été définie en fonction de la représentativité des catégories parmi les COI du site à l'étude de la manière suivante :

- La cartographie des COI à l'échelle du site a été présentée à l'auditeur avant l'audit, afin de sélectionner les COI sur la base d'une approche fondée sur le risque;
- L'intérêt des COI à participer aux entrevues a été pris en considération.

Ainsi, 2 personnes faisant partie du comité d'échange ont été rencontrées et 2 personnes ont envoyé leurs commentaires par courriel.

## 6 Conclusion de la vérification externe

Au cours de cette vérification externe, l'équipe WSP a pu obtenir les informations nécessaires pour vérifier le niveau d'auto-évaluation d'Agnico Eagle pour les neuf protocoles de l'initiative TSM.

Le tableau 6-1 résume les résultats qui devraient être publiés sur le site web de l'AMC pour le TSM et le Supplément pour l'approvisionnement responsable - RGMP.

**Tableau 6-1 Résultats d'Agnico Eagle – Complexe Canadian Malartic**

PROTOCOLE	INDICATEURS	CÔTE
Changements climatiques	1. Gestion des changements climatiques en entreprise	AA
	2. Gestion des changements climatiques dans les installations	A
	3. Objectifs de performance des installations et production de rapports	A
Gestions des résidus miniers	1. Politique ou engagements de gestion des résidus miniers	AAA
	2. Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus miniers	AAA
	3. Système de gestion des résidus miniers et préparation aux situations d'urgence	AAA
	4. Manuel d'opération, d'entretien et de surveillance (OES)	AAA
	5. Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	AAA
Gestion du maintien de la biodiversité	1. Engagement, reddition de comptes et communications de l'entreprise en matière de conservation de la biodiversité	AAA
	2. Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'établissement	AAA
	3. Production de rapports sur la conservation de la biodiversité	AAA
Santé et sécurité	1. Engagement et obligation de rendre des comptes	AAA
	2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan	A
	3. Formation, comportement et culture	AAA
	4. Surveillance et déclaration	A
	5. Rendement	AAA
Intendance de l'eau	1. Gouvernance de l'eau	AAA
	2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	AAA
	3. Planification des bassins versants	AAA
	4. Rendement et production de rapports liés à l'eau	AA
Relations avec les Autochtones et les collectivités	1. Identification des communautés d'intérêts	AAA
	2. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	AAA
	3. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés autochtones	AAA
	4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés	AAA
	5. Système de rétroaction	AAA
Gestion des crises et des communications (Siège social)	1. La préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui
	2. La révision	Oui
	3. La formation	Oui
Gestion des crises et des communications (Établissement)	1. La préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui
	2. La révision	Oui
	3. La formation	Oui
Prévention du travail des enfants et du travail forcé	1. Prévention du travail forcé	Oui
	2. Prévention du travail des enfants	Oui



PROTOCOLE	INDICATEURS	OUI OU NON
Supplément pour l'approvisionnement responsable - RGMP	<b>Gouvernance d'entreprise et comportement éthique</b>	
	1. Conformité légale	Oui
	2. Code de conduite	Oui
	3. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption	Oui (SUPP3a) na (SUPP3b)
	4. Contributions politiques	na
	5. Transparence: taxes, propriété et prix des transferts	Oui
	6. Responsabilités et production de rapport	Oui
	7. Engagement auprès des parties prenantes	Oui
	<b>Intégration du développement durable dans la stratégie d'entreprise et la prise de décision</b>	
	8. Stratégie d'entreprise de développement durable	na
	9. Chaîne d'approvisionnement	Oui
	<b>Respect des droits de l'homme et des droits du travail</b>	
	10. Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU	Oui
	11. Diligence raisonnable dans les zones de conflit ou à haut risque	Oui
	12. Réinstallation	Oui
	13. Sécurité et droits de l'homme	Oui
	14. Droits du travail	Oui
	15. Indemnisation des blessures, maladies et décès liés au travail	na
	16. Rémunération des employés et conditions d'emploi	Oui
	17. Femmes, diversité et exploitation minière	Oui
	<b>Performance environnementale</b>	
	18. Gestion du risque environnemental	Oui
	19. Fermeture	Oui
	20. Prévention de la pollution et gestions des déchets	Oui
	21. Bruit et vibration	na
	22. Émissions à l'atmosphère	na
	23. Déversements et fuites	na
	24. Matières dangereuses	Oui (SUPP24a à 24b) na (SUPP24c à 24g)
	<i>Pas de critère 25. (Erreur dans le protocole)</i>	
	26. Utilisation des terres et déforestation	Oui
27. Économie circulaire	na	
<b>Développement social, économique et institutionnel</b>		
28. Approvisionnement local	Oui	
29. Patrimoine culturel	Oui	
30. Extraction artisanale et à petite échelle (ASM)	na	

# 7 Déclaration de la vérification

Le tableau ci-dessous présente la déclaration de la vérification

**Tableau 7-1 Déclaration de la vérification**

<p><b>La vérification externe a été effectuée conformément au mandat des vérificateurs et a donc consisté principalement en des entretiens, l'analyse de données et l'examen (sur la base d'un échantillon) d'autres éléments de preuve pertinents pour l'affirmation de la direction concernant la conformité aux exigences des indicateurs de performance de l'initiative TSM.</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément aux termes de référence du vérificateur TSM.</p> <p>Relations avec les Autochtones et les collectivités (2019) Gestion du maintien de la biodiversité (2020) Gestion des crises et des communications (2022) Changements climatiques (2021) Santé et sécurité (2020) Prévention du travail des enfants et du travail forcé (2019) Intendance de l'eau (2018) Gestion des résidus miniers (2022) Supplément pour l'approvisionnement responsable - TSM (2021)</p>
<p><b>Les notes indiquées dans ce rapport sont vérifiées comme étant exactes sur la base des preuves examinées lors de la vérification externe de cet établissement.</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Les résultats de ce rapport sont considérés comme exacts sur la base de cette vérification.</p>
<p><b>Limitations</b></p>	<p>Une vérification constitue l'évaluation des activités et des installations telles qu'observées à un moment précis dans le temps. La vérificatrice a concentré ses observations sur les facettes majeures à ce moment, et les conclusions sont basées sur l'information disponible au moment des activités de vérification.</p>
<p><b>Commentaires supplémentaires</b></p>	<p>Aucun</p>
<p><b>Une déclaration d'assurance complémentaire a-t-elle été fournie par le vérificateur (<i>oui ou non</i>)?</b></p>	<p>Oui (pour le RGMP)</p>
<p><b>Nom du vérificateur principal</b></p>	<p>Stéphanie Davidovsky</p>
<p><b>Date de l'attestation de la vérification</b></p>	<p>19 décembre 2024</p>
<p><b>Signature du vérificateur principal</b></p>	